

RAPPORT MORAL ASSEMBLEE GENERALE DU 11 JUIN 2019

2018, une année pleine dans nos deux domaines d'activité

2018 a été marquée par l'implication de l'ANEF 63 dans la politique du « logement d'abord », implication qui s'est traduite par l'ouverture de nombreux appartements pour accueillir et accompagner les personnes mises à l'abri, de l'hébergement d'urgence au logement autonome. Plus encore que cette politique, c'est l'hébergement d'urgence qui a augmenté, et qui a atteint, cette année, des pics que notre association a assumés, comme que va le souligner notre trésorier.... car pour y faire face, il faut une bonne trésorerie et des nerfs d'acier. Nous en avons encore fait usage lorsqu'il a fallu attendre 11 mois pour que soit signée la convention triennale pour le SIAO.

Pour faire face aux besoins, il faut aussi des partenaires clairvoyants pour éviter des crises comme celle de septembre 2013 ; je remercie la DDCS en particulier, le Département et la Métropole d'avoir su utiliser toutes les possibilités des dispositifs qu'ils pilotent.

Le revers du « Plan quinquennal pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme », c'est la forte compression des dépenses dans les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale, les CHRS. Cette mesure d'économie malmène les lieux d'hébergement où l'accompagnement social est le plus adapté aux personnes en difficultés plutôt que l'hôtel ou les places d'urgence. C'est ce pourquoi nous avons alerté, sans succès, Mr le Ministre de la Cohésion sociale. En tous cas 2018 a été marquée par la forte extension de services travaillant à l'accompagnement de personnes mises à l'abri en appartement en tant que demandeurs d'asile, ou en parcours de logement, aidé puis autonome.

Du côté de la protection de l'enfance, l'ANEF 63 s'est beaucoup investie, d'abord en participant au renouvellement du schéma départemental de protection de l'enfance et en poursuivant l'effort pour ne pas laisser s'aggraver la liste d'attente de prise en charge AEMO, et ce avec les autres associations de protection de l'enfance du département.

De plus, nous avons innové en créant des « actions éducatives intensives » une nouvelle manière de répondre aux besoins aigus, et en ouvrant un nouveau service, le Service éducatif pour mineurs non-accompagnés qui a été étendu en 2019, et qui a donné lieu à une belle aventure dans les Combrailles, trois mois à Saint-Priest des Champs dont je salue le maire et dont vous parlera notre Directeur général.

Mais la déception de l'année aura été le CPOM du pôle Enfance Jeunesse, préparé en juillet et renvoyé à plus tard faute d'agents disponibles au Conseil départemental pour cette tâche.

2018 a révélé que l'ANEF 63 est une belle entreprise de l'économie sociale et solidaire.

Nous avons atteint le niveau de 150 salariés et mis en œuvre un plan de mobilité interne. Nous avons négocié deux accords d'entreprise et nous poursuivons un dialogue social de qualité avec la DUP.

Nous avons recruté un chef de projet Développement associatif et communication, Antoine BOUVET, qui a radicalement amélioré le rapport d'activité, notre site, notre page Facebook, la lettre d'info interne...

Nous bougeons sur les territoires : de la rue Fontgiève et de la place d'Espagne, nous nous sommes étalés à Riom, Vichy et, pour 3 services, dans les quartiers Nord de Clermont. Nous sommes allés chercher, louer et aménager, des appartements sur toute la surface de la métropole et dans les

Des professionnels de l'entraide, de l'accompagnement et de la solidarité



communautés de communes au-delà, jusqu'à notre installation provisoire dans les Combrailles. Et je rappelle que, même si nous sommes fidèles au Puy-de-Dôme, nous sommes aussi implantés dans l'Allier, à Vichy et Cusset. A noter d'ailleurs que le Pôle de Santé Publique monté avec CCAS et le Centre hospitalier au cœur de Vichy a été primé par la revue Direction[s]. Tout ceci montre que nous participons à la vie des territoires.

2018 a confirmé que notre association est bien administrée

Je veux rendre hommage au travail de 12 administrateurs, qui viennent régulièrement au siège et passent dans les services, les piliers du bureau : Henri CABANTOUS, Jacques AUJOLAT et Chantal PUYJARINET, Georges BADEAU et Jeanine LAIR avec votre serviteur ; les solides participants : Michèle ANDRE, Henri DUBREUIL, Olivia GUERULT, Isabelle VAN PRAAGH ainsi que Dominique TURPIN et Marion CANALES. Tout ce qui a été fait résulte de leurs décisions et du suivi qu'ils ont effectué avec une disponibilité et des compétences très grandes.

Je signale aussi un travail important sur les statuts de notre association qui ont été renouvelés en janvier dernier : conformément à notre projet associatif 2018-2020, ces statuts ont été revus afin d'élargir l'assise de l'association, de l'ouvrir aux salariés et aux personnes accompagnées, et de susciter une participation plus active. Car l'ANEF 63 est une association de personnes.

En 2018 aussi, l'ANEF 63 a joué un rôle actif dans la fédération ANEF

Un an et demi après le colloque de Clermont, j'ai été élu en juin 2018 Président de la *fédération anef*. Dans la suite du colloque, nous avons poursuivi au niveau national de la *fédération anef*, par des propositions à la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale lors de deux auditions et poursuivi par une lettre ouverte au Secrétaire d'Etat à la Protection de l'enfance et aux parlementaires en faveur de la protection des jeunes majeurs issus de l'ASE.

Concrètement, pour les personnels des associations ANEF, nous avons réalisé des formations communes entre associations ANEF regroupées en coordination régionale, nous avons mutualisé beaucoup de travaux et apporté des soutiens croisés aux associations-membres.

Il me reste à vous remercier

Heureusement, l'ANEF 63 a pu compter sur beaucoup de monde, les salariés et les bénévoles qui la font vivre, ainsi que sur d'excellents partenaires.

Je remercie nos partenaires pour les relations qui ont été tissées et entretenues, en qualité humaine, en simplicité, en rapidité d'échange, en efficacité technique. Je les remercie en particulier pour la confiance qu'ils nous accordent et qui s'est exprimée sous formes de conventions pluriannuelles, négociée pour le pôle Enfance-Jeunesse, et renouvelée pour le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (Etat, Département, Métropole).

Je rends enfin hommage aux salariés parce que c'est par l'intermédiaire de ces professionnels, qualifiés pour l'entraide, l'accompagnement et la solidarité, que l'ANEF 63 remplit ses missions. Je salue en particulier les équipes (socio-éducatives, administratives, techniques, d'encadrement) de l'ANEF 63. Rien n'est possible sans leur engagement, qui traduit humanisme, générosité mais aussi professionnalisme et efficacité dans le service rendu. Qu'ils soient tous remerciés.

François ROCHE
Président

Des professionnels de l'entraide, de l'accompagnement et de la solidarité

